



Cahier d'acteur

Réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique

Concertation Publique du 27 mai au 25 juillet 2019

2/ Présentation de l'entreprise :

L'entreprise **BUREAU TP**, représentée par M. Louis Alexandre BUREAU, dont le siège social est situé 67 rue de la Piais à Sainte Luce sur Loire, dans le département de Loire Atlantique, exerce dans le domaine des Travaux Publics.

Notre entreprise emploie 39 collaborateurs pour un CA de 4 800 000 euros.

Nous intervenons sur le territoire ligérien, plus particulièrement pour des travaux de routes, terrassement, canalisations, réseaux ...

L'entreprise **BUREAU TP** a pris acte de la décision du Gouvernement et partage l'idée de la nécessité d'adapter l'aéroport de Nantes-Atlantique à l'évolution du trafic, de renforcer sa desserte terrestre, de limiter les nuisances sonores.

L'entreprise **BUREAU TP** souhaite apporter son point de vue sur le dossier pour contribuer au débat public. Il ne s'agit pas ici de prétendre donner une expertise technique pointue, mais de donner la vision d'un entrepreneur de Travaux Publics de la Région, acteur de son territoire et engagé dans le développement économique du Grand Ouest.

1 L'enjeu - les défis du projet :

Favoriser le développement économique et social du territoire :

- > à travers un outil de qualité à la hauteur des standards internationaux,
- > apte à répondre à l'évolution du trafic à moyen et long terme du Grand Ouest
- > tout en protégeant au mieux les populations et l'environnement (bruit, qualité de l'air, incidences sur l'urbanisme, biodiversité).

2 Quelques propositions d'actions pour y répondre :

Gérer les infrastructures :

- **Maintenir des infrastructures en bon état et répondant aux normes de sécurité**
- **Faciliter l'accès à l'aéroport y compris pour la mobilité des habitants du sud loire (franchissement de la Loire) - Réduire les temps de transport**
- **Aménager des voiries d'accès, permettant de fluidifier la circulation de la navette TAN**
- **Offrir un accès pratique et rapide à la métropole - multi-modalité (*desserte performante en transport en commun - bus*) et aux autres infrastructures de transport (*ferroviaire notamment*). Sinon, risque de fuites d'entreprises type ETI qui déplaceront leur sièges sur d'autres régions.**
- **Augmenter les capacités de stationnements à proximité de l'aéroport (parkings voitures en silo)**
- **Fluidifier les files d'attente aux contrôles : réaménager l'aérogare pour accompagner le déploiement du trafic**
- **Proposer des services de qualité aux usagers : points rencontres business, services coupe-files ...**
- **Améliorer les interconnexions avec les autres villes**
- **Faciliter le transfert vers les grands aéroports parisiens et la connexion aux hubs internationaux.**
- **Contribuer à la compétitivité des entreprises du territoire en leur offrant un outil de qualité au service du Grand Ouest, en permettant des voyages d'affaires sur la journée partout en Europe, facilitant ainsi la relation commerciale entre clients et fournisseurs.**
- **Faciliter l'accès au Grand Ouest et favoriser l'ouverture des habitants vers l'étranger en répondant aux nouvelles attentes en matière de tourisme (entrant et sortant) et accompagner la démocratisation du transport aérien, en favorisant l'ouverture culturelle, en faisant découvrir notre territoire et dynamiser son attractivité touristique.**
- **Contribuer à l'image du territoire avec un aéroport performant et de qualité, en accompagnant le développement du tourisme urbain. L'aéroport, situé à 20 minutes en navette du centre-ville, est pour ce type de séjour un atout indéniable.**

Protéger de manière exemplaire les populations :

- **Limiter la pollution sonore : un enjeu majeur à gérer en urgence** (Couvre-feu et obligation d'utiliser des avions de dernière génération aux créneaux horaires les plus critiques), en garantissant un bien-être aux riverains, particulièrement touchés par les problématiques sonores.
- **Limiter l'impact sur la santé physique et morale des habitants des communes voisines.**
- **Compenser l'incidence sur la valeur de leurs biens immobiliers.**
- **Transférer les équipements structurants tels que les collèges, écoles ou autres établissements scolaires.**

Respecter l'environnement :

- **Continuer à maîtriser les émissions de CO2 et la pollution due aux hydrocarbures et aux particules fines** (*cf survol de l'agglomération et proximité du Lac de Grand Lieu*).
- **Maintenir le respect de la biodiversité à proximité de l'aéroport** (*Zone Grand Lieu*)

Anticiper l'avenir, si la progression du trafic se confirme, afin d'être capable de construire des infrastructures répondant aux besoins, pour éviter la saturation de NA.

③ Les projets TP pour accompagner la réussite de ce réaménagement ?

Par ailleurs, il est indispensable de comprendre que la Loire-Atlantique représente un peu moins de la moitié des passagers utilisant l'aéroport selon une étude de la DGAC de 2015. L'accessibilité de la plateforme ne peut donc pas se penser uniquement à l'échelle de la proximité immédiate.

Cela passe par le développement des grandes infrastructures de transport, aéroportuaires, portuaires, ferroviaires et routières à court, moyen et long terme.

D'ailleurs, [le Contrat d'Avenir des Pays de la Loire](#) signé le 08 février dernier entre [M. Edouard PHILIPPE - Premier Ministre](#) et [Mme Christelle MORANÇAIS - Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire](#), vient tout à la fois sécuriser des opérations essentielles, accélérer des chantiers identifiés ou bien initier de nouvelles opérations à court et moyen terme. Il fixe par ailleurs des priorités pour l'avenir à moyen/long terme, certaines infrastructures nécessitant des temps d'études et de concertation indispensables.

A ce titre, plusieurs dossiers doivent être traités ou poursuivis :

// Pour améliorer les mobilités :

- Améliorer les dessertes de l'aéroport de Nantes-Atlantique : la desserte en transports collectifs de l'aéroport, en étudiant toutes les solutions (tram, tram-train, navette) et en tenant compte du lien impératif avec le réseau ferroviaire et la gare TGV de Nantes pour faciliter l'accès aux populations non nantaises.
- Accélérer la fluidification et la capacité du périphérique nantais avec notamment la réalisation du grand contournement Est de Nantes. Ce projet routier, à cheval sur les deux départements, vise à offrir aux usagers une solution pour circuler rapidement du nord au sud de la Loire sans emprunter le périphérique Est nantais. Il doit permettre également de « mieux irriguer » les territoires traversés et de « favoriser leur développement économique ».
- Le franchissement de la Loire à Nantes : l'accroissement des capacités de franchissement de la Loire au droit du Pont de Cheviré.
- Améliorer, à court terme, la qualité de service de la liaison ferroviaire vers Paris
- Améliorer, à court terme, la qualité de service des axes routiers vers Angers puis Paris
- Développer, à long terme, l'accès ferroviaire à Paris et à ses aéroports
- Les liaisons ferroviaires entre Nantes, la Loire-Atlantique et la Bretagne
- Ligne Nantes-Bordeaux
- Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges
- Pôle d'échange multimodal de la gare de Saint-Nazaire
- Le transfert des installations ferroviaires de l'île de Nantes
- La ligne Le Mans - Alençon
- Liaison ferroviaire Châteaubriant - Rennes
- Investissements autoroutiers en Sarthe, Mayenne et Loire-Atlantique
- Améliorer la liaison routière entre Cholet - Ancenis - Châteaubriant
- Achever l'axe routier Angers - Rennes
- Améliorer la RN171 et la RN165 en Loire-Atlantique
- Améliorer et transférer la RN 162 aux Départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire
- Projet alternatif à l'A831 dans le sud-Vendée
- Créer un point de passage frontalier à l'aéroport de La-Roche-sur-Yon

=>> De façon générale, il est essentiel que tous les plans, prévoyant la programmation d'infrastructures routières structurantes soient réalisés dans les délais annoncés.

// Pour accélérer le déploiement du numérique sur tous les territoires :

- Accélérer la couverture en téléphone mobile en 4G
- Finaliser la couverture en Très haut débit fixe du territoire régional

// Pour accompagner le défi de la transition écologique :

- Reconquérir la qualité des cours d'eau en Pays de la Loire
- Expérimenter des pratiques contribuant directement à l'environnement
- Développer les éoliennes en mer
- Un contrat de transition écologique (CTE) pour le secteur de Cordemais
- Un contrat de transition écologique en Sud Mayenne
- Un contrat de transition écologique pour l'île d'Yeu.